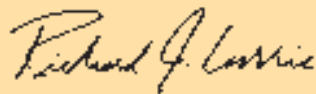


L'établissement et la présentation des états financiers consolidés et de tous les autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité. Outre le fait de devoir formuler des jugements et de faire les estimations nécessaires afin de dresser les états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, il incombe à la direction, dans le cadre de ses responsabilités, de procéder au choix et à l'application systématique de principes et de méthodes comptables appropriés. Il lui appartient également de veiller à ce que les autres renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel concordent avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

La direction maintient un système de contrôles internes de façon à fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé et que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les vérificateurs internes, qui sont des employés de la société, examinent et évaluent les contrôles internes pour le compte de la direction, de concert avec les vérificateurs indépendants. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par KPMG s.r.l., vérificateurs indépendants, dont le rapport suit. Les honoraires versés à KPMG s.r.l. pour l'exécution de la vérification des états financiers consolidés de 2001 se sont élevés à 3,1 millions de dollars. Les honoraires supplémentaires versés à KPMG s.r.l. en 2001 pour des services professionnels autres que la vérification des états financiers consolidés de 2001 se sont élevés à 1,8 million de dollars, y compris 1,4 million de dollars se rapportant à des activités d'acquisition et d'aliénation en 2001 et aux vérifications des régimes de retraite.


Par l'entremise du comité de vérification, qui se compose uniquement d'administrateurs n'appartenant pas au personnel de la société, le Conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement des états financiers consolidés et du contrôle financier de l'exploitation. Le comité de vérification recommande les vérificateurs indépendants devant être nommés par les actionnaires. Ce comité tient régulièrement des réunions auxquelles participent les membres de la direction responsables des finances, les vérificateurs internes et externes afin de discuter de points touchant les contrôles internes, la vérification et la communication de l'information financière. Les vérificateurs indépendants et les vérificateurs internes ont accès sans réserve au comité de vérification. Le comité de vérification examine les états financiers consolidés ainsi que l'analyse par la direction avant que le Conseil d'administration ne les approuve en vue de leur publication dans le rapport annuel.

Le président,



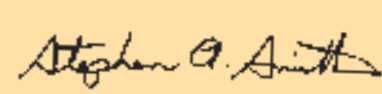
Richard J. Currie

Le chef de la direction financière,



Donald G. Reid

Le vice-président principal, contrôleur,



Stephen A. Smith

Toronto, Canada
le 7 mars 2002

Aux actionnaires de George Weston limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de George Weston limitée aux 31 décembre 2001 et 2000 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2001 et 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Comptables
agrés


Toronto, Canada
le 7 mars 2002

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2001	2000
Chiffre d'affaires	24 661 \$	22 344 \$
Charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration	22 790	20 787
Amortissement corporel	431	368
	23 221	21 155
Bénéfice d'exploitation	1 440	1 189
Intérêts débiteurs (créditeurs)		
Dette à court terme	(21)	(33)
Dette à long terme	242	204
	221	171
Éléments inhabituels (notes 3 et 4)	63	
Bénéfice avant les éléments suivants :	1 282	1 018
Impôts sur les bénéfices (note 8)		
Charge	436	351
Autre	(1)	(41)
	435	310
	847	708
Charges au titre de l'écart d'acquisition, après impôts de 4 \$ (3 \$ en 2000)	53	52
	794	656
Part des actionnaires sans contrôle	212	175
Bénéfice net de l'exercice	582 \$	481 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)		
De base	4,42 \$	3,66 \$
Dilué (note 2)	4,37 \$	3,64 \$
De base avant les charges au titre de l'écart d'acquisition	4,82 \$	4,05 \$

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2001	2000
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	2 801 \$	2 525 \$
Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables (note 1)		(98)
Bénéfice net de l'exercice	582	481
Prime au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 12)	(1)	(12)
Paiements en espèces au titre du régime d'options d'achat d'actions, après impôts (note 12)	(12)	(1)
Paiements nets en espèces au titre du régime d'options d'achat d'actions d'une filiale, après impôts (note 12)	(5)	(2)
Dividendes déclarés, par action ordinaire – 80 ¢ (70 ¢ en 2000)	(105)	(92)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	3 260 \$	2 801 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

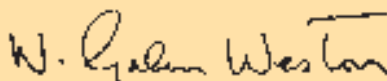
aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2001	2000
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 5)	743 \$	852 \$
Placements à court terme (note 5)	518	418
Débiteurs (notes 6 et 7)	863	597
Stocks	1 780	1 594
Entreprise destinée à la vente (note 4)	934	
Impôts sur les bénéfices futurs (note 8)	168	191
Frais payés d'avance et autres actifs	54	81
	5 060	3 733
Immobilisations (note 10)	6 255	4 896
Écart d'acquisition (note 4)	3 339	2 073
Placements dans des franchises et autres sommes à recevoir	317	198
Impôts sur les bénéfices futurs (note 8)	129	77
Actifs incorporels et autres actifs (notes 4, 11 et 13)	1 177	444
	16 277 \$	11 421 \$
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire	152 \$	149 \$
Effets commerciaux	466	703
Créditeurs et charges à payer	3 407	2 689
Impôts sur les bénéfices exigibles	179	105
Emprunts bancaires à court terme (note 4)	1 367	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	82	260
	5 653	3 906
Dette à long terme (note 11)	4 908	2 986
Impôts sur les bénéfices futurs (note 8)	122	157
Autres passifs	591	311
Part des actionnaires sans contrôle	1 377	1 157
	12 651	8 517
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	305	77
Bénéfices non répartis	3 260	2 801
Redressement cumulatif au titre de la conversion des devises	61	26
	3 626	2 904
	16 277 \$	11 421 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



W. Galen Weston
Administrateur



Richard J. Currie
Administrateur

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2001	2000
Exploitation		
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	794 \$	656 \$
Amortissement	488	423
Gain sur les éléments inhabituels (notes 3 et 4)	(63)	
Impôts sur les bénéfices futurs	56	29
Autre	(3)	3
	1 272	1 111
Variation du fonds de roulement hors caisse	(217)	2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant ce qui suit :	1 055	1 113
Restructuration des acquisitions et autres charges, y compris les récupérations d'impôts sur les bénéfices	(76)	(68)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	979	1 045
Investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(1 330)	(1 047)
Placements à court terme	(100)	(106)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	52	19
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(2 794)	(242)
Aliénations d'entreprises (note 3)	330	
Variation des placements dans des franchises, d'autres sommes à recevoir et des sommes à recevoir sur cartes de crédit	(148)	(16)
Variation nette d'autres éléments	(42)	(39)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 032)	(1 431)
Financement		
Effets commerciaux	(237)	60
Emprunts bancaires à court terme (note 4)	1 367	
Dette à long terme (note 11) – émise	2 006	760
– remboursée	(253)	(113)
Capital-actions (note 12) – émis	229	8
– racheté	(1)	(12)
Capital-actions d'une filiale – émis		12
– racheté	(1)	(13)
Dividendes – aux actionnaires	(105)	(81)
– aux actionnaires sans contrôle	(52)	(26)
Autre	(12)	(11)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 941	584
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(112)	198
Encaisse au début de l'exercice	703	505
Encaisse à la fin de l'exercice	591 \$	703 \$
Liquidités		
Encaisse	591 \$	703 \$
Placements à court terme	518	418
Effets commerciaux	(466)	(703)
Liquidités	643 \$	418 \$
Autres données sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés, montant net	273 \$	179 \$
Impôts sur les bénéfices payés, montant net	329 \$	237 \$

L'encaisse s'entend des espèces et quasi-espèces, moins la dette bancaire.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2001

(en millions de dollars, sauf les données de la rubrique capital-actions)

1. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »).

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de George Weston limitée (« la société »), y compris ses filiales en tenant compte de la part des actionnaires sans contrôle. La participation réelle de la société dans le capital-actions comportant droit de vote des filiales est de 100 %, sauf pour Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw »), pour laquelle cette participation s'élève à 61,4 % (62,9 % en 2000).

Constatation des produits

Le chiffre d'affaires du secteur de la transformation des aliments comprend les produits tirés des ventes au moment de la livraison de ses produits aux clients, après déduction des provisions applicables pour escomptes et rabais. Le chiffre d'affaires du secteur de la distribution alimentaire comprend les produits tirés des ventes au détail conclues avec les clients des magasins détenus par Loblaw et les produits tirés des ventes conclues avec des magasins franchisés, des magasins associés et avec des marchands indépendants, ainsi que les frais de service que ceux-ci versent à Loblaw. Il exclut les ventes intersociétés. Loblaw constate les produits au moment de la vente à son client.

Bénéfice net par action (« BPA »)

À compter du 1^{er} janvier 2001, la société a adopté la nouvelle norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA ») relative au BPA. La norme a été appliquée rétroactivement avec retraitement des états financiers consolidés de l'exercice précédent. La nouvelle norme exige la présentation du BPA de base et du BPA dilué dans les états consolidés des résultats, quelle que soit l'importance de l'écart entre les deux montants, calculés selon la méthode du rachat d'actions.

Le BPA de base est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Compensation par l'encaisse

Les soldes d'encaisse, à l'égard desquels la société a la possibilité et une intention de compensation, servent à réduire la dette bancaire inscrite.

Quasi-espèces

Les quasi-espèces sont des placements très liquides échéant dans un délai de moins de 90 jours.

Conventions comptables relatives aux cartes de crédit

i) Sommes à recevoir sur cartes de crédit

Les sommes à recevoir sur cartes de crédit sont inscrites après déduction d'une provision pour pertes sur créances.

Les intérêts facturés aux clients, compris dans le bénéfice d'exploitation de la société, sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Une somme à recevoir sur carte de crédit est classée comme douteuse lorsque, de l'avis de la direction, la qualité de la créance s'est détériorée au point où il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Les sommes à recevoir sur cartes de crédit dont les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours selon les dispositions du contrat sont automatiquement comptabilisées comme douteuses. Toute somme à recevoir sur carte de crédit dont le paiement est en souffrance depuis 180 jours selon les dispositions du contrat est radiée.

ii) Provision pour pertes sur créances

La société par l'entremise de la Banque le Choix du Président (« la Banque »), filiale en propriété exclusive de Loblaw, tient un compte de provision pour pertes sur créances que la direction estime suffisant pour compenser toutes les pertes sur créances au titre des postes du bilan et des postes hors bilan. La provision pour pertes sur créances est déduite de la catégorie d'actifs en cause.

Des provisions générales sont établies pour compenser les pertes sur créances probables sur les risques globaux. La provision générale est fonction de l'analyse du rendement antérieur, du niveau de la provision déjà établie et du jugement de la direction.

Le montant de la provision pour pertes sur créances qui est imputé aux états consolidés des résultats est la perte nette sur créances pour l'exercice.

iii) Titrisation

Lorsque la Banque vend des sommes à recevoir sur cartes de crédit lors d'une opération de titrisation, elle conserve des droits de service et un compte de réserve de caisse, qui représente une partie des droits conservés dans les sommes à recevoir titrisées. Tout gain ou perte sur la vente de ces sommes à recevoir dépend en partie de la valeur comptable antérieure des sommes à recevoir visées par le transfert, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés d'après la juste valeur relative à la date du transfert. La juste valeur marchande est déterminée à l'aide de modèles financiers. Tout gain ou perte sur une vente est constaté au moment de la titrisation.

Stocks (essentiellement des produits finis)

Les stocks des magasins de détail sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, moins la marge bénéficiaire normale, selon le moins élevé des deux. Les autres stocks sont inscrits pour la plupart au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant est déterminé essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût, qui comprend les intérêts capitalisés. L'amortissement est calculé essentiellement selon la méthode linéaire de façon à amortir le coût de ces actifs sur leur durée d'utilisation estimative prévue. La durée d'utilisation estimative prévue varie de 10 à 40 ans dans le cas des bâtiments et de 2 à 16 ans dans le cas du matériel et des agencements. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée d'utilisation prévue du bien ou la durée du contrat de location, si cette durée est plus courte.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur des actifs corporels nets sous-jacents acquis à la date d'acquisition. La juste valeur des actifs incorporels, principalement les marques et les marques de commerce, est déterminée à la date d'acquisition d'après les flux de trésorerie futurs estimatifs.

Le 1^{er} juillet 2001, la société a adopté la nouvelle norme de l'ICCA relative à la comptabilisation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels pour l'acquisition de Bestfoods Baking Co., Inc. (« Bestfoods Baking »). La norme s'applique aux opérations conclues à compter du 1^{er} juillet 2001 et prend effet le 1^{er} janvier 2002 pour toutes les acquisitions antérieures.

La nouvelle norme n'exige plus l'amortissement de l'écart d'acquisition, mais stipule qu'un test de dépréciation annuel de la valeur comptable de l'écart d'acquisition doit être effectué. L'amortissement des actifs incorporels n'est plus requis, à moins que leur durée de vie ne soit limitée. Un test de dépréciation annuel de la valeur des actifs incorporels non amortissables doit être effectué. Toute réduction permanente de la valeur comptable des écarts d'acquisition ou actifs incorporels est imputée aux résultats.

En ce qui concerne les acquisitions conclues avant le 1^{er} juillet 2001, l'écart d'acquisition est amorti selon la méthode linéaire en fonction, pour chaque acquisition, de la durée estimative de l'avantage.

Conversion des devises

Les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de chaque exercice. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion sont pris en compte dans le redressement cumulatif au titre de la conversion des devises dans les capitaux propres. Les gains ou pertes de change découlant d'instruments désignés comme couverture de ces actifs et passifs sont également inclus dans le redressement cumulatif au titre de la conversion des devises.

Les soldes monétaires en devises de Loblaw et des établissements étrangers intégrés sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de chaque exercice et les soldes non monétaires en devises sont convertis à leurs taux de change historiques. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion de ces soldes monétaires en devises sont inclus dans le bénéfice net de l'exercice courant.

Les produits et charges libellés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et de capitaux propres ainsi qu'à des contrats à terme de capitaux propres pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et du cours du marché des actions ordinaires de la société et de Loblaw. Une fois conclus, ces instruments sont désignés comme couverture des actifs ou passifs, des engagements fermes ou des opérations prévues sous-jacents. Les gains ou pertes matérialisés sur les instruments dérivés sur taux d'intérêt sont compris dans les intérêts débiteurs. Les gains ou pertes matérialisés sur les instruments dérivés sur devises visant les engagements couverts ou les opérations prévues sont reportés et les gains ou pertes non matérialisés sur les engagements couverts ou les opérations prévues ne sont pas portés aux états financiers consolidés. Les gains ou pertes sur les instruments dérivés sur devises servant de couverture à l'égard de l'investissement net de la société dans les établissements étrangers autonomes sont inclus dans le redressement cumulatif au titre de la conversion des devises. Les autres gains ou pertes sur instruments dérivés sur devises sont portés dans les états consolidés des résultats. Les gains ou pertes non matérialisés sur les instruments dérivés de capitaux propres et les contrats à terme de capitaux propres visant les engagements couverts ou les opérations prévues sont reportés.

Impôts sur les bénéfices

À compter du 1^{er} janvier 2000, la société a adopté la nouvelle norme de l'ICCA relative à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. La norme a été appliquée rétroactivement sans retraitement des états financiers consolidés de l'exercice précédent. L'effet cumulatif de l'adoption de cette norme a été d'augmenter les bénéfices non répartis de 17 \$. Aux termes de la nouvelle norme comptable relative aux impôts sur les bénéfices, la notion d'impôts reportés est remplacée par la méthode axée sur le bilan. En vertu de la méthode axée sur le bilan, les impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de la société par application des taux d'imposition et des lois fiscales devant s'appliquer aux périodes au cours desquelles les écarts devraient se résorber.

Régimes de retraite, avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi

À compter du 1^{er} janvier 2000, la société a adopté la nouvelle norme de l'ICCA relative à la comptabilisation des avantages sociaux futurs. La norme a été appliquée rétroactivement sans retraitement des états financiers consolidés de l'exercice précédent. L'effet cumulatif de l'adoption de cette norme a été de réduire les bénéfices non répartis de 115 \$ (après impôts futurs de 82 \$). En vertu de la nouvelle norme, les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées de la société, des avantages complémentaires de retraite tels que les régimes d'assurance-santé et d'assurance-vie et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatés par régularisation dès qu'ils sont gagnés, d'après des évaluations actuarielles. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à la valeur marchande. Le coût des services passés provenant des modifications apportées à un régime et l'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur marchande des actifs du régime si ce montant est supérieur, sont amortis, selon la méthode linéaire, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe d'employés actifs. Les avantages sociaux futurs sont calculés en fonction des taux d'intérêt du marché des titres de créance de haute qualité. Le coût des avantages en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées est passé en charges à mesure que les cotisations sont versées. Les régimes interentreprises de retraite à prestations déterminées sont comptabilisés comme s'il s'agissait de régimes à cotisations déterminées.

Régime d'options d'achat d'actions

La société a établi un régime d'options d'achat d'actions comme il est décrit à la note 12. La contrepartie versée par les employés à la levée d'une option d'achat d'actions est créditée au capital-actions ordinaires. En ce qui concerne les employés qui ont choisi de recevoir un montant en espèces, l'excédent du cours du marché des actions ordinaires à la date de levée sur le prix de l'option d'achat d'actions déterminé, déduction faite des impôts et taxes s'y rapportant, est imputé aux bénéfices non répartis.

Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur les connaissances optimales que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir.

Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été retraités afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

2. Bénéfice net dilué par action ordinaire

	2001			2000		
	Bénéfice net 1)	Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	Montant par action ordinaire (en dollars)	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	Montant par action ordinaire (en dollars)
Bénéfice net de base par action ordinaire	581 \$	131,5	4,42 \$	481 \$	131,5	3,66 \$
Effet dilutif des options d'achat d'actions		1,3	(0,05)		0,8	(0,02)
Bénéfice net dilué par action ordinaire	581 \$	132,8	4,37 \$	481 \$	132,3	3,64 \$

1) Ajusté pour tenir compte de dividendes sur actions privilégiées de 1 \$.

3. Aliénations d'entreprises

En 2001, la société a conclu la vente de 4,2 millions de ses actions ordinaires de Loblaw au prix de 48,50 \$ l'action ordinaire, pour un produit net de 195 \$, en vertu d'un prospectus déposé par Loblaw. Cette vente a réduit la participation de la société dans Loblaw de 63 % à 61 % et a permis de réaliser un gain de 142 \$ inclus dans les éléments inhabituels. Des impôts de 25 \$ relatifs à ce gain ont été inclus dans les impôts sur les bénéfices.

En 2001 également, la société a conclu la vente de son entreprise de sardines en boîte Connors en déposant un prospectus relatif à un premier appel public à l'épargne visant le Connors Bros. Income Fund, qui a été conclu le 8 novembre 2001. De plus, en 2001, la société a conclu la vente de ses entreprises de transformation du poisson Connors en Écosse. Le produit net de ces transactions s'est élevé à 148 \$, y compris le produit net à recevoir en 2002 de 13 \$. Une perte de 35 \$ sur ces ventes a été enregistrée et prise en compte dans les éléments inhabituels.

4. Acquisitions d'entreprises

Le 30 juillet 2001, la société a acheté toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Bestfoods Baking et certaines marques de commerce utilisées dans l'entreprise de Bestfoods Baking pour la somme de 2,78 milliards de dollars (1,79 milliard de dollars US) en espèces. La contrepartie en espèces a été financée au moyen d'une facilité de crédit non garantie comprenant une série de tranches arrivant à échéance entre 9 et 15 mois après le 25 juillet 2001, la date de l'avance. L'entreprise a été renommée George Weston Bakeries Inc.

Après l'acquisition, la société a annoncé qu'elle allait commencer à examiner les possibilités de vendre les activités de l'Ouest de Bestfoods Baking comprenant la marque *Oroweat* et les actifs s'y rapportant, y compris des boulangeries au Texas, au Colorado, en Californie et en Oregon (collectivement, « BF West »). Par conséquent, les actifs nets de BF West ont été inscrits à leur valeur de réalisation nette et inclus dans l'actif à court terme sous le poste Entreprise destinée à la vente. Après la fin de l'exercice, la société a conclu la vente de BF West à Grupo Bimbo, S.A. de C.V., au prix de 610 \$ US (environ 950 \$ CA). Cette opération de vente et le bénéfice net de BF West (y compris les intérêts sur la facilité de crédit non garantie attribuables à BF West) ont été comptabilisés dans le cadre de la répartition du prix d'achat de Bestfoods Baking.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Au cours du quatrième trimestre de 2001, la société a mené à bien l'analyse de la valeur de Bestfoods Baking et comptabilisé la répartition du prix d'achat, y compris un écart d'acquisition de 1,32 milliard de dollars. Les résultats d'exploitation de Bestfoods Baking ont été pris en compte dans les états financiers consolidés de la société depuis le 30 juillet 2001, compte non tenu des résultats des activités de l'Ouest qui ont été mises en vente. Le bilan en dollars US de Bestfoods Baking au 30 juillet 2001 a été converti au taux de change stipulé dans les accords d'instruments dérivés sur devises utilisés pour couvrir la contrepartie d'achat.

Conformément à la nouvelle norme comptable de l'ICCA, chapitre 3062 intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », l'écart d'acquisition n'a pas été amorti. Les actifs incorporels acquis ont une durée de vie utile indéfinie et ne sont pas amortissables, conformément au chapitre 3062.

La répartition du prix d'achat de Bestfoods Baking, y compris la contrepartie totale payée et l'actif net acquis à leur juste valeur, se résume comme suit :

	Au 30 juillet 2001
Actif à court terme	189 \$
Entreprise destinée à la vente	952
Immobilisations	548
Actifs incorporels et autres actifs (principalement des marques de commerce de 626 \$)	735
Passif à court terme	(746)
Dette à long terme	(2)
Autres passifs	(218)
Actif net acquis (y compris les charges d'intégration de l'acquisition)	1 458
Écart d'acquisition	1 322
Contrepartie en espèces (y compris des coûts d'acquisition de 26 \$, déduction faite d'espèces prises en charge de 25 \$)	2 780 \$

Dans le cadre de l'acquisition de Bestfoods Baking, la société a élaboré un plan d'intégration et de restructuration des actifs et des activités d'administration, de fabrication et de distribution. Une charge de restructuration de 44 \$ (27 \$ après impôts sur les bénéfices applicables) a été portée aux éléments inhabituels relativement à l'intégration de ses entreprises de transformation des aliments existantes aux États-Unis.

En 2000, la société a acquis trois entreprises de produits de boulangerie de spécialité, deux entreprises de confection de cornets à crème glacée et deux pêcheries en contrepartie d'un montant en espèces totalisant 247 \$, ce qui a donné lieu à un écart d'acquisition de 192 \$. Toutes les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La juste valeur de l'actif net acquis était de 55 \$, y compris des immobilisations de 60 \$, d'autres actifs de 55 \$ et des passifs de 60 \$. La valeur de l'actif net acquis et les résultats d'exploitation, depuis les dates d'acquisition, ont été pris en compte dans les états financiers consolidés de la société. L'écart d'acquisition découlant de ces opérations est amorti sur 40 ans.

Autres acquisitions

Les acquisitions par Loblaw de ses actions ordinaires sont enregistrées par la société à titre d'acquisitions progressives de Loblaw. En 2001, Loblaw a acquis 12 600 de ses actions ordinaires (276 000 en 2000) pour la somme de 1 \$ (13 \$ en 2000) dans le cadre de ses offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, donnant lieu à un écart d'acquisition minimal (6 \$ en 2000) enregistré par la société.

En 2000, la société a acquis, auprès de certains dirigeants et administrateurs des sociétés, 292 000 actions ordinaires de Loblaw pour 10 \$, représentant la juste valeur marchande, donnant lieu à un écart d'acquisition de 7 \$.

5. Espèces, quasi-espèces et placements à court terme

Les espèces, les quasi-espèces, les placements à court terme, la dette bancaire et le programme d'effets commerciaux de la société font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de cette dernière.

À la fin de l'exercice, la société disposait de 1,26 milliard de dollars (1,27 milliard de dollars en 2000) constitués d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court terme détenus ou gérés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de Loblaw à la Barbade. Les placements à court terme sont inscrits au coût ou à la valeur à la cote, selon le moins élevé des deux, et se composent essentiellement de titres du gouvernement des États-Unis, d'effets commerciaux, de dépôts bancaires et de conventions de rachat. Les produits de 60 \$ (71 \$ en 2000) tirés de ces placements ont été portés en réduction des intérêts débiteurs à court terme.

6. Sommes à recevoir sur cartes de crédit

Les sommes à recevoir sur cartes de crédit incluses dans les débiteurs se ventilent comme suit :

	2001
Sommes à recevoir sur cartes de crédit	166 \$
Montant titrisé	(112)
Sommes à recevoir sur cartes de crédit, montant net	54 \$

7. Titrisation

Au cours de 2001, Loblaw a reçu des rentrées nettes de 111 \$ (plus des droits conservés de 1 \$) relativement à la titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit, procurant un gain minime, compte tenu d'un passif de gestion de 3 \$, sur la vente initiale. Le tableau suivant présente les hypothèses économiques clés utilisées aux fins du calcul du gain de titrisation :

	2001
Taux de paiement (mensuellement)	50 %
Pertes prévues sur créances (annuellement)	3,5 %
Flux de trésorerie résiduels actualisés (annuellement)	18 %

8. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la société figurant dans les états consolidés des résultats est inférieur au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial canadien pour les raisons suivantes :

	2001	2000
Taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial canadien	41,4 %	42,1 %
Diminution nette résultant de ce qui suit :		
Exploitation dans des pays où les taux d'imposition effectifs sur les bénéfices sont moins élevés	(5,1)	(5,4)
Montants non imposables relatifs aux gains/pertes en capital et aux dividendes	(2,4)	(0,5)
Autre	0,1	(1,7)
	34,0	34,5
Modifications des taux d'imposition sur les bénéfices pratiquement en vigueur	(0,1)	(4,2)
Taux d'imposition effectif avant les charges au titre de l'écart d'acquisition	33,9	30,3
Charges au titre de l'écart d'acquisition non déductibles	1,3	1,6
Taux d'imposition effectif	35,2 %	31,9 %

L'incidence cumulative des modifications des taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens sur les actifs et passifs d'impôts futurs est incluse dans les états financiers consolidés de la société au moment où la modification entre pratiquement en vigueur. En 2001, l'effet de la réduction du taux d'imposition provincial de l'Ontario de 1,5 % pour chacune des années 2002, 2003, 2004 et 2005 s'est reflété par une baisse de 1 \$ de la charge d'impôts futurs. En 2000, les effets de la réduction du taux d'imposition fédéral canadien de 1 % en 2001 et de 2 % pour chacune des années 2002, 2003 et 2004 et de la réduction du taux d'inclusion des gains/pertes en capital des trois quarts aux deux tiers de l'ensemble des gains/pertes en capital réalisés après le 27 février 2000, et des deux tiers à la moitié de l'ensemble des gains/pertes en capital réalisés après le 18 octobre 2000, ainsi que les modifications annoncées dans les budgets provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta, se sont reflétés par une baisse de 41 \$ de la charge d'impôts futurs.

L'incidence sur les impôts sur les bénéfices des écarts temporaires qui ont été à la base d'une partie importante des actifs et passifs d'impôts futurs se présente comme suit :

	2001	2000
Actifs d'impôts futurs		
Créditeurs et charges à payer	303 \$	179 \$
Dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an)	14	20
Autres passifs	101	56
Report prospectif de pertes (expirant de 2004 à 2020)	99	83
Autre	23	31
	540	369
Provision pour moins-value	(185)	(32)
	355 \$	337 \$
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations	133 \$	141 \$
Écart d'acquisition	24	6
Actifs incorporels et autres actifs	23	79
	180 \$	226 \$

9. Régimes de retraite, avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi

La société propose un certain nombre de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite ainsi que des avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi à la plupart de ses employés. La société participe également à divers régimes interentreprises de retraite à prestations déterminées.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées de la société autres que les régimes interentreprises à prestations déterminées, pris collectivement, se présentent comme suit :

	2001		2000	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Actifs des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	1 305 \$	16 \$	1 143 \$	15 \$
Rendement réel des actifs des régimes	(172)		252	1
Cotisations de l'employeur	10	15	16	14
Cotisations des employés	4		4	
Prestations versées	(81)	(13)	(81)	(14)
Acquisitions	130			
Cessions	(24)			
Gain découlant d'un règlement	(3)		(27)	
Autre	6		(2)	
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 175 \$	18 \$	1 305 \$	16 \$
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	1 105 \$	164 \$	1 172 \$	165 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	36	9	34	7
Intérêts débiteurs	82	13	77	11
Prestations versées	(81)	(13)	(81)	(14)
Gains actuariels	(29)	(7)	(68)	(5)
Modifications des régimes	6			
Acquisitions	121	60		
Cessions	(23)			
Gain découlant d'un règlement	(3)		(29)	
Autre	9	3		
Solde à la fin de l'exercice	1 223 \$	229 \$	1 105 \$	164 \$
Situation de capitalisation				
(Déficit) excédent net au titre des régimes	(48) \$	(211) \$	200 \$	(149) \$
Coût non amorti des services passés	7			
Pertes (gains) actuariels nets non amortis	24	(10)	(233)	(5)
Passif net au titre des prestations constituées	(17) \$	(221) \$	(33) \$	(154) \$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	32 \$	9 \$	30 \$	7 \$
Intérêts débiteurs	82	13	77	11
Rendement prévu des actifs des régimes	(107)	(1)	(87)	(1)
Amortissement des gains actuariels nets	(8)	(1)		
Perte (gain) découlant d'un règlement	2		(2)	
Charge nette au titre des régimes	1 \$	20 \$	18 \$	17 \$

À la fin de l'exercice, les obligations totales nettes au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite dont les obligations au titre des prestations constituées excédaient la juste valeur des actifs des régimes s'élevaient à 101 \$ (53 \$ en 2000). Les régimes de retraite non enregistrés n'avaient pas d'actifs. Tous les régimes d'avantages complémentaires de retraite de la société, autres que les prestations de retraite et d'invalidité prolongée, n'avaient également pas d'actifs et, à la fin de l'exercice 2001, avaient un déficit total net au titre des régimes de 211 \$ (149 \$ en 2000).

La moyenne pondérée des principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées de la société était la suivante :

	2001		2000	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	7,5 %	7,5 %	7 %	7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %		3 %	
Taux d'augmentation du coût des soins de santé	4,5 %		4 %	

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes pour les régimes de retraite et les autres régimes utilisé pour calculer la charge nette au titre des régimes de la société était de 8 % et de 7 % respectivement (8 % et 6,75 % en 2000).

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes ont été déterminées en prenant le 30 septembre comme date d'évaluation.

La charge nette totale relative aux régimes de la société se résume comme suit :

	2001		2000	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régime à prestations déterminées	1 \$	20 \$	18 \$	17 \$
Régime à cotisations déterminées	5		5	
Régime interentreprises	58		39	
	64 \$	20 \$	62 \$	17 \$

10. Immobilisations

	2001			2000		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriétés détenues à des fins d'aménagement	248 \$		248 \$	217 \$		217 \$
Propriétés en voie d'aménagement	206		206	192		192
Terrains	1 171		1 171	948		948
Bâtiments	2 957	588 \$	2 369	2 382	543 \$	1 839
Matériel et agencements	3 739	1 874	1 865	2 984	1 639	1 345
Améliorations locatives	592	217	375	516	183	333
	8 913	2 679	6 234	7 239	2 365	4 874
Bâtiments et matériel loués en vertu de contrats de location-acquisition	87	66	21	82	60	22
	9 000 \$	2 745 \$	6 255 \$	7 321 \$	2 425 \$	4 896 \$

La tranche des intérêts capitalisés au titre des immobilisations au cours de l'exercice s'est établie à 27 \$ (20 \$ en 2000).

11. Dette à long terme

	2001	2000
George Weston limitée		
Débentures		
Série A, 7,45 %, échéant en 2004	200 \$	200 \$
Série A, 7,00 %, échéant en 2031 i)	466	
Débentures échangeables, 3 %, échéant en 2023, remboursables au gré de la société en 2005 ii)		
Valeur comptable	579	491
Montant reporté	(204)	(116)
Billets		
5,25 %, échéant en 2006	200	
6,45 %, échéant en 2011	300	
12,70 %, échéant en 2030		
Capital	150	150
Incidence du rachat du coupon	(120)	(119)
Autres éléments, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 9,62 %, échéant de 2002 à 2019	5	4
Les Compagnies Loblaw limitée		
Débentures		
Série 5, 10 %, échéant en 2006, encaissables par anticipation annuellement au gré du porteur à compter de 1996 et remboursées par la société en 2001 iii)		50
Série 8, 10 %, échéant en 2007, remboursables au gré de la société en 2002 iv)	61	61
Billets		
7,34 %, échéant en 2001		100
6,20 %, billet en fourchette AB, échéant en 2002	10	10
6,60 %, échéant en 2003	100	100
6,95 %, échéant en 2005	200	200
6,00 %, échéant en 2008	390	
5,75 %, échéant en 2009	125	125
7,10 %, échéant en 2010	300	300
6,50 %, échéant en 2011	350	
6,00 %, échéant en 2014	100	100
7,10 %, échéant en 2016	300	
6,65 %, échéant en 2027	100	100
6,45 %, échéant en 2028	200	200
6,50 %, échéant en 2029	175	175
11,40 %, échéant en 2031		
Capital	151	151
Incidence du rachat du coupon	1	6
8,75 %, échéant en 2033	200	200
6,45 %, échéant en 2039	200	200
7,00 %, échéant en 2040	150	150
Débentures de Provigo inc.		
Série 1991, 11,25 %, échéant en 2001		100
Série 1997, 6,35 %, échéant en 2004	100	100
Série 1996, 8,70 %, échéant en 2006	125	125
Autre v)	17	22
Autres titres d'emprunt au taux d'intérêt moyen pondéré de 10,49 %, échéant de 2002 à 2040	59	61
Total de la dette à long terme	4 990	3 246
Tranche échéant à moins d'un an	(82)	(260)
	4 908 \$	2 986 \$

Le calendrier de remboursement de la dette à long terme pour les cinq prochains exercices, selon l'échéance, à l'exception des débetures échangeables, est le suivant : 82 \$ en 2002, 107 \$ en 2003, 308 \$ en 2004, 215 \$ en 2005, 329 \$ en 2006.

i) En 2001, la société a émis 466 \$ de débetures série A, 7,00 %, échéant en 2031. Après la fin de l'exercice, la société a émis 8 \$ de débetures série B au taux moyen pondéré de 2,61 %, encaissables sur demande. Les débetures séries A et B sont garanties par le nantissement de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

ii) En 1998, la société a vendu son entreprise de produits forestiers (E.B. Eddy) à Domtar Inc. (« Domtar ») en contrepartie d'un produit de 803 \$ se composant de 435 \$ en espèces et de 368 \$ en actions ordinaires de Domtar. Les actions ordinaires de Domtar sont comprises dans les actifs incorporels et autres actifs. La société a par la suite émis 375 \$ de débetures échangeables 3 %, échéant le 30 juin 2023. Chaque tranche de mille dollars du capital des débetures 3 % est échangeable au gré du porteur contre 95,2381 actions ordinaires de Domtar. Les débetures 3 % sont remboursables au gré de la société après le 30 juin 2005. Lors de la réception de l'avis de remboursement par la société ou dans les 30 jours qui précèdent la date d'échéance, le porteur a l'option d'échanger chaque tranche de mille dollars du capital contre 95,2381 actions ordinaires de Domtar plus les intérêts courus payables en espèces.

Lors de l'échange ou du remboursement de ces débetures, la société peut s'acquitter de son obligation en remettant un montant en espèces équivalant au cours du marché des actions ordinaires de Domtar à ce moment, les actions ordinaires de Domtar, ou une combinaison des deux. À l'échéance, la société peut, à son gré, remettre un montant en espèces, les actions ordinaires de Domtar, ou une combinaison des deux, correspondant au capital plus les intérêts courus.

La valeur comptable de ces débetures est fondée sur le cours du marché des actions ordinaires sous-jacentes de Domtar à la date de clôture de l'exercice. Par suite de l'émission de ces débetures, le placement dans Domtar est effectivement couvert, de sorte que l'écart entre la valeur comptable et le montant initial des débetures émises est constaté en tant que charge reportée jusqu'à l'échange, le remboursement ou l'échéance. Aucun redressement correspondant de la valeur du placement n'est effectué.

iii) Au cours de l'exercice 2001, Loblaw a remboursé les 50 \$ de débetures série 5, 10 %, conformément à leurs modalités.

iv) Après la fin de l'exercice 2001, la société a émis 250 \$ de billets à moyen terme (« BMT »), portant intérêt au taux de 5,90 % et échéant en 2009 ainsi que 150 \$ de BMT, portant intérêt au taux de 7,10 % et échéant en 2032. En outre, après la fin de l'exercice, Loblaw a annoncé son intention de rembourser, en 2002, les 61 \$ de débetures série 8, 10 %, échéant en 2007, et a émis 200 \$ de BMT portant intérêt à 6,85 % et échéant en 2032.

v) La somme de 17 \$ (22 \$ en 2000) inscrite au poste « Autre » sous « Débetures de Provigo inc. » représente la portion non amortie du redressement de la juste valeur des débetures de Provigo. Ce redressement a été comptabilisé dans le cadre de la répartition du prix d'achat de Provigo et calculé à l'aide de l'écart de crédit moyen de Loblaw, applicable à la durée de vie restante des débetures de Provigo. Il est amorti sur la période à courir jusqu'à l'échéance des débetures de Provigo.

12. Capital-actions (en dollars)

	2001	2000
Capital-actions ordinaires (en millions de dollars)	77 \$	77 \$
Actions privilégiées, série 1 (en millions de dollars)	228	
	305 \$	77 \$
Actions ordinaires émises et en circulation (autorisées – nombre illimité)	131 467 907	131 458 543
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	131 469 062	131 472 310

Actions privilégiées, série 1 (autorisées – nombre illimité)

Au cours de l'exercice 2001, la société a émis 9,4 millions d'actions privilégiées, série 1, 5,80 %, au prix de 25,00 \$ l'action pour un produit net de 228 millions de dollars, lesquelles donnent au porteur le droit de recevoir un dividende privilégié cumulatif fixe en espèces de 1,45 \$ par action par année. La société peut, à son gré, rembourser en espèces, en totalité ou en partie, ces actions privilégiées en circulation comme suit :

À compter du 15 décembre 2006	26,00 \$ l'action
À compter du 15 décembre 2007	25,75 \$ l'action
À compter du 15 décembre 2008	25,50 \$ l'action
À compter du 15 décembre 2009	25,25 \$ l'action
À compter du 15 décembre 2010	25,00 \$ l'action

Régime d'options d'achat d'actions

La société maintient un régime d'options d'achat d'actions pour certains employés. Dans le cadre de ce régime, la société peut octroyer des options visant l'achat d'un maximum de 7 millions d'actions ordinaires. Les options d'achat d'actions ont une échéance allant jusqu'à 7 ans, peuvent être levées au prix désigné pour l'action ordinaire et les droits y afférents sont acquis de façon cumulative à raison de 20 % à chaque date d'anniversaire de l'octroi, après le premier anniversaire. Chaque option d'achat d'actions peut être levée pour une action ordinaire de la société au prix établi selon les modalités de l'option et, dans le cas des options octroyées après 1997, les titulaires d'options peuvent choisir de recevoir en espèces la plus-value des actions correspondant à l'excédent du cours du marché à la date de levée sur le prix de l'option établi.

En 2001, la société a émis 16 600 actions ordinaires (627 551 en 2000) en contrepartie d'un montant en espèces de 0,3 million de dollars (8 millions de dollars en 2000) à la levée d'options d'achat d'actions et payé une plus-value des actions de 12 millions de dollars (1 million de dollars en 2000), déduction faite d'impôts de 5 millions de dollars (0,6 million de dollars en 2000), à l'égard de 298 867 options d'achat d'actions (60 750 en 2000). Les paiements au titre du régime d'options d'achat d'actions des filiales se sont élevés à 5 millions de dollars (4 millions de dollars en 2000), déduction faite d'impôts de 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2000).

La situation et l'activité du régime d'options d'achat d'actions de la société se résument comme suit :

	2001		2000	
	Options (nombre d'actions)	Prix de levée moyen pondéré par action	Options (nombre d'actions)	Prix de levée moyen pondéré par action
Options en cours au début de l'exercice	2 614 966	41,903 \$	2 542 436	31,933 \$
Octroyées	126 825	78,850 \$	803 271	50,084 \$
Levées	(315 467)	40,460 \$	(688 301)	14,750 \$
Perdues/annulées	(5 800)	45,966 \$	(42 440)	39,800 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	2 420 524	44,018 \$	2 614 966	41,903 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	898 675	39,181 \$	680 949	37,593 \$

	Options d'achat d'actions en cours			Options d'achat d'actions pouvant être levées	
Fourchette des prix de levée (en dollars)	Nombre d'options en cours	Moyenne pondérée de la durée contractuelle résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré par action	Nombre d'options pouvant être levées	Prix de levée moyen pondéré par action
37,667 \$ – 55,250 \$	2 271 334	4	41,881 \$	894 202	39,059 \$
63,500 \$ – 78,850 \$	149 190	6	76,549 \$	4 473	63,500 \$

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »)

En 2001, la société a acquis aux fins d'annulation 8 100 (220 000 en 2000) de ses actions ordinaires pour la somme de 1 million de dollars (12 millions de dollars en 2000), conformément à son OPRCNA. En outre, la société a l'intention de renouveler son OPRCNA dans le but d'acquérir à la Bourse de Toronto, ou de conclure des contrats d'instruments dérivés de capitaux propres dans le but d'acquérir, jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires en circulation. En vertu des règles et règlements de la Bourse de Toronto, la société pourra racheter ses actions au cours du marché à la date d'acquisition.

13. Instruments financiers

Instruments dérivés sur devises

La société gère les risques découlant des fluctuations des taux de change, notamment en ce qui concerne les produits libellés en dollars US, en ayant recours à des instruments dérivés sur devises.

La société a conclu des accords d'instruments dérivés sur devises visant l'échange de titres d'emprunt pour 3,22 milliards de dollars CA (221 \$ CA en 2000) contre des titres d'emprunt libellés en dollars US. Ces instruments dérivés constituent une couverture à l'égard des effets des fluctuations des taux de change sur les actifs nets de la société en dollars US, déduction faite des actifs nets de Loblaw libellés en dollars US. Les échéances de ces instruments dérivés s'établissent comme suit : 97 \$ en 2003, 157 \$ en 2004, et 2,96 milliards de dollars par la suite. Ils peuvent être prolongés au gré de la société ou des contreparties. À la fin de l'exercice, un redressement de change a été pris en compte dans le redressement cumulatif au titre de la conversion des devises.

Loblaw a conclu des accords d'instruments dérivés sur devises visant l'échange de titres d'emprunt pour 1,02 milliard de dollars CA (915 \$ CA en 2000) contre des titres d'emprunt libellés en dollars US. Ces instruments dérivés constituent une couverture à l'égard des effets des fluctuations des taux de change sur les actifs nets de Loblaw en dollars US, principalement des quasi-espèces et des placements à court terme. Les échéances de ces instruments dérivés s'établissent comme suit : 90 \$ en 2002, 49 \$ en 2003, 344 \$ en 2004, 64 \$ en 2005 et 474 \$ par la suite jusqu'en 2016.

Les sommes à recevoir ou à payer au titre des redressements de change découlant des instruments dérivés peuvent être réglées en espèces à l'échéance, ou la durée de l'accord peut être prolongée. À la fin de l'exercice, un redressement de change non matérialisé de 96 \$ (57 \$ en 2000) a été pris en compte dans les autres passifs et dans les états consolidés des résultats.

Instruments dérivés sur taux d'intérêt

La société a conclu des accords d'instruments dérivés sur taux d'intérêt visant à convertir un montant nominal de référence net de 75 \$ (75 \$ en 2000) de sa dette à taux fixe de 6,7 % (6,7 % en 2000) en une dette à taux variable, échéant en 2004. Loblaw a conclu des accords d'instruments dérivés sur taux d'intérêt visant à convertir un montant nominal de référence net de 883 \$ (693 \$ en 2000) de sa dette à taux fixe de 6,88 % (6,95 % en 2000) en une dette à taux variable. Les échéances nettes sont les suivantes : 16 \$ en 2002, 188 \$ en 2003, 281 \$ en 2004, 161 \$ en 2005 et 237 \$ par la suite jusqu'en 2013.

Instruments dérivés et contrats à terme de capitaux propres

La société et Loblaw ont recours à des instruments dérivés de capitaux propres pour gérer les risques découlant des fluctuations du cours du marché de leurs actions ordinaires.

En 2001, la société a conclu un accord d'instrument dérivé de capitaux propres fondé sur 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw (les « actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes ») au prix à terme de 48,99 \$ l'action ordinaire de Loblaw. Ce prix augmente au fil du temps à un taux équivalant au taux à terme. L'instrument dérivé arrive à échéance en 2031 et sera réglé en espèces comme suit : la société recevra le prix à terme et paiera le cours du marché des actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes à l'échéance. L'obligation de la société en vertu de cet instrument dérivé est garantie par les actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes. À la fin de l'exercice, la société avait une obligation en vertu du contrat d'instrument dérivé de 29 \$, qui est incluse dans les autres passifs, et une perte reportée de 34 \$ est prise en compte dans les actifs incorporels et autres actifs.

À la fin de l'exercice, Loblaw avait conclu des contrats à terme de capitaux propres fondés sur 3 300 000 (2 750 200 en 2000) de ses actions ordinaires au prix moyen à terme de 42,70 \$ (38,66 \$ en 2000) l'action. Le choix de la méthode de règlement, en espèces ou en actions ordinaires, est à la discrétion de Loblaw.

Après la fin de l'exercice 2001, la société a conclu des accords d'instruments dérivés de capitaux propres fondés sur 78 300 de ses actions ordinaires, au prix moyen de 103,00 \$ l'action.

Risque de contrepartie

Tout changement des taux de change ou d'intérêt sous-jacents ou du cours du marché des actions ordinaires de la société liés aux instruments financiers de la société entraînera des gains et des pertes sur le marché. De plus, la société peut être exposée à des pertes si une contrepartie à ses accords d'instruments dérivés manque à ses engagements. La société a cherché à minimiser les risques de perte en concluant des opérations avec des contreparties jouissant au minimum de la cote de solvabilité A et en limitant les risques auxquels elle peut s'exposer avec une contrepartie donnée. La société a adopté des politiques, des contrôles et des méthodes de présentation de l'information internes facilitant l'évaluation constante et la mise en œuvre de mesures correctives à l'égard de ses opérations sur instruments dérivés. En outre, les montants en capital des instruments dérivés sur devises et de capitaux propres et des contrats à terme de capitaux propres sont défalqués par convention et il n'y a aucun risque de perte à l'égard des montants nominaux de référence des instruments dérivés sur taux d'intérêt et de capitaux propres et des contrats à terme de capitaux propres.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant estimatif que la société recevrait ou aurait à payer si les contrats étaient résiliés à la date de clôture de l'exercice. La juste valeur de chaque type d'instrument financier a été estimée d'après les méthodes et hypothèses suivantes en fonction de diverses données sur la valeur du marché et d'autres techniques d'évaluation, selon le cas.

- La juste valeur des espèces, des quasi-espèces, des placements à court terme, des débiteurs, de la dette bancaire, des effets commerciaux, des créditeurs et charges à payer se rapprochait de leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.
- L'estimation de la juste valeur de la dette à long terme se fondait sur la valeur actualisée des paiements en espèces s'y rapportant, calculée en fonction du taux d'emprunt marginal estimatif de la société pour des dettes ayant des échéances résiduelles identiques.
- L'estimation de la juste valeur des débiteurs échangeables se fondait sur le cours du marché, à la date de clôture de l'exercice, des actions ordinaires sous-jacentes de Domtar.
- L'estimation de la juste valeur des instruments dérivés sur taux d'intérêt se fondait sur la valeur actualisée des paiements en espèces des instruments dérivés, calculée en fonction des taux du marché pour des instruments dérivés ayant des échéances résiduelles identiques.
- L'estimation de la juste valeur des contrats de change se fondait sur les cours au comptant et à terme et, s'il y a lieu, sur les fluctuations des options pour les contrats de change ayant des échéances résiduelles identiques.
- L'estimation de la juste valeur des instruments dérivés et contrats à terme de capitaux propres a été calculée en multipliant le total des accords et contrats fondés sur ses actions ordinaires en cours par l'écart entre le cours du marché de ses actions ordinaires et le prix moyen à terme des accords et contrats en cours à la fin de l'exercice.

	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Dettes à long terme	4 990 \$	5 377 \$	3 246 \$	3 438 \$
Dettes à long terme, compte non tenu des débiteurs échangeables	4 615 \$	4 798 \$	2 871 \$	2 947 \$
Actif net des instruments dérivés sur taux d'intérêt		53 \$		17 \$
Actif net des instruments dérivés et contrats à terme de capitaux propres		1 \$		33 \$

14. Renseignements supplémentaires

Passif éventuel et engagements

La société et ses filiales sont parties et éventuellement assujetties à des réclamations et des litiges divers dans le cours normal de leurs activités se rapportant, entre autres, aux garanties des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à l'environnement et aux impôts. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction ne considère pas que le risque auquel la société est exposée en raison de ces litiges soit suffisamment important pour être présenté dans les présents états financiers consolidés.

Les engagements à l'égard de versements nets aux termes de contrats de location-exploitation totalisent 1,15 milliard de dollars (1,39 milliard de dollars moins les produits prévus de 242 \$ provenant de la sous-location). Les versements nets pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite sont les suivants : 157 \$ en 2002 (après les produits prévus de 48 \$ provenant de la sous-location), 142 \$ en 2003 (après les produits prévus de 41 \$ provenant de la sous-location), 130 \$ en 2004 (après les produits prévus de 37 \$ provenant de la sous-location), 111 \$ en 2005 (après les produits prévus de 32 \$ provenant de la sous-location), 94 \$ en 2006 (après les produits prévus de 27 \$ provenant de la sous-location), et 516 \$ par la suite jusqu'en 2051 (après les produits prévus de 57 \$ provenant de la sous-location).

Les loyers bruts aux termes de contrats de location cédés à d'autres, qui représentent un passif éventuel pour la société, se chiffrent à 242 \$.

Opérations entre apparentés

L'actionnaire majoritaire de la société, Wittington Investments, Limited, et ses filiales sont des apparentés. La politique de la société consiste à mener toutes les opérations avec les apparentés et à acquitter tous les soldes avec ceux-ci selon les conditions normales de commerce.

À la suite d'un accord de gestion de placements, Glenhuron gère certains éléments d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court terme des États-Unis au nom de filiales en propriété exclusive non canadiennes de la société. Les frais de gestion étaient basés sur les taux du marché et ont été éliminés lors de la consolidation.

15. Information sectorielle

Secteurs isolables

La société a deux secteurs isolables : le secteur de la transformation des aliments, essentiellement constitué d'entreprises de confection de produits de boulangerie frais et surgelés, de biscuits et de produits laitiers, ainsi que de saumon d'élevage frais, et le secteur de la distribution alimentaire qui relève de Loblaw. Les conventions comptables adoptées pour ces secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables de la société. Le rendement est évalué en fonction du bénéfice d'exploitation. Aucun de ces secteurs ne dépend d'un seul client externe.

	2001	2000
Chiffre d'affaires		
Transformation des aliments	3 808 \$	2 771 \$
Distribution alimentaire	21 486	20 121
Intergroupes	(633)	(548)
Chiffres consolidés	24 661 \$	22 344 \$
Bénéfice d'exploitation		
Transformation des aliments	312 \$	221 \$
Distribution alimentaire	1 128	968
Chiffres consolidés	1 440 \$	1 189 \$
Amortissement corporel et amortissement de l'écart d'acquisition		
Transformation des aliments	129 \$	96 \$
Distribution alimentaire	359	327
Chiffres consolidés	488 \$	423 \$
Actif total 1)		
Transformation des aliments	5 954 \$	1 957 \$
Distribution alimentaire	9 955	9 096
Chiffres consolidés	15 909 \$	11 053 \$
Acquisition d'immobilisations et écart d'acquisition		
Transformation des aliments	1 561 \$	297 \$
Distribution alimentaire	1 110	956
Chiffres consolidés	2 671 \$	1 253 \$

Secteurs géographiques

La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis.

	2001	2000
Chiffre d'affaires (intergroupes non compris)		
Canada	22 071 \$	20 708 \$
États-Unis	2 590	1 636
Chiffres consolidés	24 661 \$	22 344 \$
Immobilisations et écart d'acquisition		
Canada	6 895 \$	6 191 \$
États-Unis	2 699	778
Chiffres consolidés	9 594 \$	6 969 \$

1) Ne comprend pas le placement de 368 \$ dans des actions ordinaires de Domtar qui est effectivement couvert par suite de l'émission des débetures échangeables 3 % (voir la note 11).

Information consolidée

(en millions de dollars)

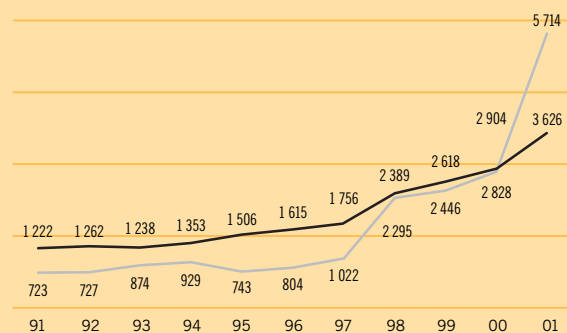
	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Chiffre d'affaires et bénéfice											
Chiffre d'affaires	24 661	22 344	20 851	14 726	12 975	11 815	12 046	12 242	11 404	11 167	10 342
Bénéfice commercial (BAIIA)	1 871	1 557	1 319	917	738	623	596	524	427	395	433
Bénéfice d'exploitation	1 440	1 189	969	655	517	432	396	324	253	228	287
Intérêts débiteurs	221	171	136	104	73	84	102	106	90	100	115
Bénéfice net	582	481	351	670	197	194	97	71	11	44	101
Situation financière											
Fonds de roulement	(593)	(173)	(147)	(410)	77	97	125	(26)	44	138	338
Immobilisations	6 255	4 896	4 204	3 839	3 321	2 901	2 672	2 677	2 462	2 129	1 996
Écart d'acquisition	3 339	2 073	1 923	1 587	83	85	76	84	96	96	88
Actif total	16 277	11 421	10 049	9 036	5 878	5 441	5 122	4 787	4 459	3 995	3 829
Total de la dette	5 714	2 828	2 446	2 295	1 022	804	743	929	874	727	723
Capitaux propres	3 626	2 904	2 618	2 389	1 756	1 615	1 506	1 353	1 238	1 262	1 222
Flux de trésorerie											
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges	1 055	1 113	947	588	452	327	381	448	344	307	288
Dépenses en immobilisations	1 330	1 047	911	720	595	499	431	452	387	239	234

1) Les termes et ratios financiers utilisés aux présentes sont définis comme suit :

- Bénéfice commercial (BAIIA) – bénéfice d'exploitation avant l'amortissement corporel.
- Fonds de roulement – actif à court terme moins passif à court terme.
- Total de la dette – dette bancaire, effets commerciaux, emprunts bancaires à court terme, dette à long terme échéant à moins d'un an, dette à long terme et titres équivalant à des emprunts moins les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme.
- Taux de dividende par action ordinaire (fin d'exercice) – dividende du quatrième trimestre déclaré sur les actions ordinaires, multiplié par 4.
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges par action ordinaire – flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges moins les dividendes versés sur les actions privilégiées, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.
- Dépenses en immobilisations par action ordinaire – dépenses en immobilisations divisées par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.
- Valeur comptable par action ordinaire – capitaux propres divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice.
- Rendement du bénéfice commercial sur le chiffre d'affaires – bénéfice commercial divisé par le chiffre d'affaires.
- Rendement du bénéfice d'exploitation sur le chiffre d'affaires – bénéfice d'exploitation divisé par le chiffre d'affaires.
- Rendement du bénéfice net, compte non tenu des éléments inhabituels, après impôts, sur le chiffre d'affaires – bénéfice net, compte non tenu des éléments inhabituels, après impôts, divisé par le chiffre d'affaires.
- Rendement de l'actif total moyen – bénéfice d'exploitation divisé par l'actif total moyen, excluant les espèces, les quasi-espèces, les placements à court terme et l'entreprise destinée à la vente.
- Rendement de l'avoiron moyen des porteurs d'actions ordinaires – bénéfice net divisé par la moyenne des capitaux propres.
- Couverture des intérêts sur le total de la dette – bénéfice d'exploitation divisé par les intérêts débiteurs.
- Total de la dette sur les capitaux propres – total de la dette divisé par les capitaux propres.
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges sur le total de la dette – flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges divisés par le total de la dette.
- Ratio cours/bénéfice net (fin d'exercice) – cours du marché par action ordinaire divisé par le bénéfice net de base par action ordinaire.
- Ratio cours du marché/valeur comptable (fin d'exercice) – cours du marché par action ordinaire divisé par la valeur comptable par action ordinaire.
- Total de la dette, compte non tenu des débetures échangeables, sur les capitaux propres – total de la dette, compte non tenu des débetures échangeables, divisé par les capitaux propres.

Structure du capital

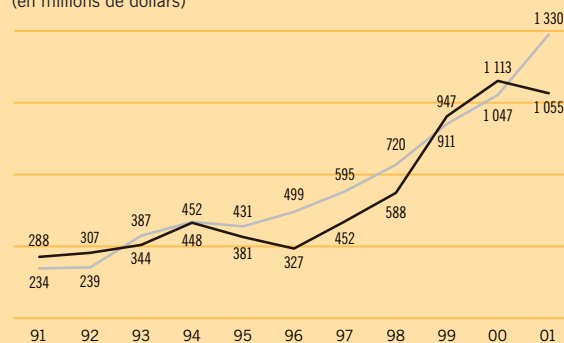
(en millions de dollars)



- Capitaux propres
- Total de la dette

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et dépenses en immobilisations

(en millions de dollars)



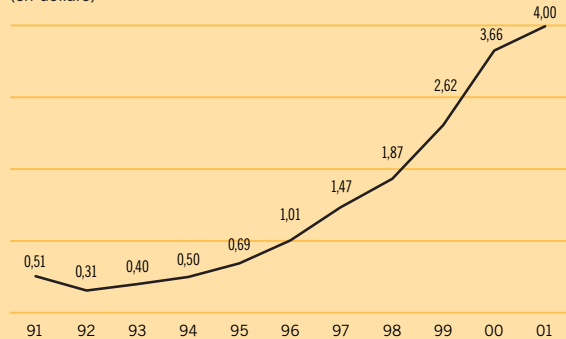
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges
- Dépenses en immobilisations

Information consolidée

(en millions de dollars)

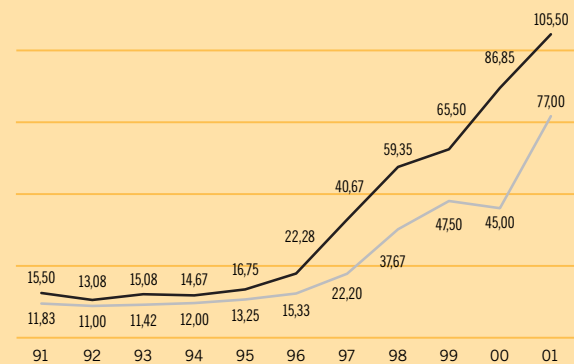
	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Par action ordinaire (en dollars)											
Bénéfice net de base	4,42	3,66	2,67	5,05	1,47	1,41	0,69	0,50	0,08	0,31	0,73
Bénéfice net de base, compte non tenu des éléments inhabituels, après impôts	4,40	4,05	2,99	1,92	1,49	1,03	0,78	0,57	0,46	0,35	0,56
Bénéfice net de base, compte tenu des éléments inhabituels, après impôts	4,00	3,66	2,62	1,87	1,47	1,01	0,69	0,50	0,40	0,31	0,51
Taux de dividende (fin d'exercice)	0,80	0,80	0,48	0,40	0,33	0,29	0,27	0,23	0,23	0,23	0,23
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges	8,02	8,47	7,19	4,43	3,37	2,37	2,69	3,18	2,45	2,20	2,07
Dépenses en immobilisations	10,11	7,96	6,92	5,43	4,43	3,61	3,05	3,21	2,76	1,71	1,68
Valeur comptable	27,58	22,09	19,98	18,14	13,16	11,87	10,66	9,58	8,81	9,03	8,77
Cours du marché (fin d'exercice)	103,40	84,10	55,25	58,50	40,67	22,28	16,75	14,08	13,00	12,25	12,25
Ratios financiers											
Rendement du chiffre d'affaires (%)											
Bénéfice commercial (BAIIA)	7,6	7,0	6,3	6,2	5,7	5,3	4,9	4,3	3,7	3,5	4,2
Bénéfice d'exploitation	5,8	5,3	4,6	4,4	4,0	3,7	3,3	2,6	2,2	2,0	2,8
Bénéfice net, compte non tenu des éléments inhabituels, après impôts	2,1	2,2	1,6	1,7	1,5	1,2	0,8	0,6	0,5	0,4	0,7
Rendement de l'actif total moyen (%)	11,9	12,4	11,2	9,7	10,4	9,5	8,9	7,5	6,4	6,2	8,0
Rendement de l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires (%)	17,8	17,4	14,0	32,3	11,7	12,4	6,8	5,5	0,9	3,5	8,4
Couverture des intérêts sur le total de la dette	6,5	7,0	7,1	6,3	7,1	5,1	3,9	3,1	2,8	2,3	2,5
Total de la dette sur les capitaux propres	1,58	0,97	0,93	0,96	0,58	0,50	0,49	0,69	0,71	0,58	0,59
Total de la dette, compte non tenu des débtentures échangeables, sur les capitaux propres	1,47	0,84	0,79	0,80	0,58	0,50	0,49	0,69	0,71	0,58	0,59
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant restructuration des acquisitions et autres charges sur le total de la dette	0,18	0,39	0,39	0,26	0,44	0,41	0,51	0,48	0,39	0,42	0,40
Ratio cours/bénéfice net (fin d'exercice)	23,4	23,0	20,7	10,1	22,4	12,9	12,5	17,0	185,7	43,2	20,3
Ratio cours du marché/valeur comptable (fin d'exercice)	3,7	3,8	2,8	3,2	3,1	1,9	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4

Bénéfice net de base par action ordinaire, compte non tenu des éléments inhabituels, après impôts (en dollars)



■ Bénéfice net de base par action ordinaire, compte non tenu des éléments inhabituels, après impôts

Cours du marché des actions ordinaires (en dollars)



■ Haut
■ Bas

Information sectorielle

(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Chiffre d'affaires											
Transformation des aliments	3 808	2 771	2 578	2 687	2 399	2 374	2 611	2 666	2 414	2 227	2 088
Distribution alimentaire	21 486	20 121	18 783	12 497	11 008	9 848	9 854	10 000	9 356	9 262	8 533
Intergroupes	(633)	(548)	(510)	(458)	(432)	(407)	(419)	(424)	(366)	(322)	(279)
Chiffres consolidés	24 661	22 344	20 851	14 726	12 975	11 815	12 046	12 242	11 404	11 167	10 342
Canada	22 071	20 708	19 482	13 351	11 758	10 627	10 144	9 526	8 994	8 865	8 276
États-Unis	2 590	1 636	1 369	1 375	1 217	1 188	1 902	2 716	2 410	2 302	2 066
Bénéfice d'exploitation											
Transformation des aliments	312	221	166	133	93	74	71	52	52	43	65
Distribution alimentaire	1 128	968	803	522	424	358	325	272	201	185	222
Chiffres consolidés	1 440	1 189	969	655	517	432	396	324	253	228	287
Dépenses en immobilisations											
Transformation des aliments	222	104	109	121	78	109	124	126	72	70	75
Distribution alimentaire	1 108	943	802	599	517	390	307	326	315	169	159
Chiffres consolidés	1 330	1 047	911	720	595	499	431	452	387	239	234
Actif total 2)											
Transformation des aliments	5 019	1 957	1 762	1 536	1 178	1 108	1 179	1 101	1 142	1 081	1 078
Distribution alimentaire	9 955	9 096	7 919	7 132	3 857	3 566	3 210	3 044	2 726	2 507	2 325
Activités abandonnées					843	767	733	642	591	407	426
Chiffres consolidés	14 974	11 053	9 681	8 668	5 878	5 441	5 122	4 787	4 459	3 995	3 829
Rendement de l'actif total moyen (%)											
Transformation des aliments	9,6	13,8	11,5	9,8	8,2	6,5	6,2	4,6	4,6	4,0	6,0
Distribution alimentaire	13,3	12,7	11,8	10,7	14,0	13,4	12,2	10,3	8,4	8,5	10,3
Chiffres consolidés	11,9	12,4	11,2	9,7	10,4	9,5	8,9	7,5	6,4	6,2	8,0
Rendement du bénéfice d'exploitation sur le chiffre d'affaires (%)											
Transformation des aliments	8,2	8,0	6,4	4,9	3,9	3,1	2,7	2,0	2,2	1,9	3,1
Distribution alimentaire	5,2	4,8	4,3	4,2	3,9	3,6	3,3	2,7	2,1	2,0	2,6
Chiffres consolidés	5,8	5,3	4,6	4,4	4,0	3,7	3,3	2,6	2,2	2,0	2,8

1) Se reporter à la page 48 pour les définitions des termes et ratios financiers.

2) Ne comprend pas, en 2001, l'entreprise destinée à la vente et, de 1998 à 2001, le placement de 368 \$ dans des actions ordinaires de Domtar qui est effectivement couvert par suite de l'émission des débetures échangeables 3 %.

(en millions de dollars)		2001	2000
Chiffre d'affaires	1 ^{er} trimestre	5 118 \$	4 809 \$
	2 ^e trimestre	5 572	5 182
	3 ^e trimestre	7 788	6 955
	4 ^e trimestre	6 183	5 398
		24 661 \$	22 344 \$
Bénéfice commercial (BAIIA)	1 ^{er} trimestre	326 \$	277 \$
	2 ^e trimestre	407	352
	3 ^e trimestre	542	437
	4 ^e trimestre	596	491
		1 871 \$	1 557 \$
Bénéfice d'exploitation	1 ^{er} trimestre	235 \$	195 \$
	2 ^e trimestre	314	268
	3 ^e trimestre	405	320
	4 ^e trimestre	486	406
		1 440 \$	1 189 \$
Bénéfice net	1 ^{er} trimestre	75 \$	72 \$
	2 ^e trimestre	124	103
	3 ^e trimestre	143	118
	4 ^e trimestre	240	188
		582 \$	481 \$
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1 ^{er} trimestre	0,57 \$	0,55 \$
	2 ^e trimestre	0,94	0,78
	3 ^e trimestre	1,09	0,90
	4 ^e trimestre	1,82	1,43
		4,42 \$	3,66 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1 ^{er} trimestre	0,56 \$	0,54 \$
	2 ^e trimestre	0,94	0,78
	3 ^e trimestre	1,08	0,89
	4 ^e trimestre	1,80	1,41
		4,37 \$	3,64 \$
Bénéfice net de base avant les charges au titre de l'écart d'acquisition par action ordinaire (en dollars)	1 ^{er} trimestre	0,66 \$	0,63 \$
	2 ^e trimestre	1,04	0,88
	3 ^e trimestre	1,21	1,03
	4 ^e trimestre	1,91	1,51
		4,82 \$	4,05 \$

1) Se reporter à la page 48 pour les définitions des termes financiers.